

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol - La Lande du Maine-Saint-Pierre-la-Cour

De : marie-francoise lecrivain < >

Date : 28/11/2021 21:21

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

M. Le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes extrêmement troublés d'apprendre que l'implantation d'une centrale photovoltaïque est envisagée sur la commune de St Pierre la Cour (53) à proximité immédiate (entre 20 et 400m) du hameau de la Touche en Bréal sous vitré (35). En effet, ce projet ne peut apporter qu'une gêne évidente aux habitants de ce hameau et alors même que les nuisances liées à ce type de projets n'ont, jusqu'à ce jour, pas été évaluées. Il nous semble inenvisageable, dans ces conditions, de donner un avis favorable à celui-ci au regard par ailleurs de la préservation de l'environnement rural, devenue une priorité annoncée.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à nos observations.

Cordialement.

M et Mme LECRIVAIN

Vitré